

## La GGF : une grammaire pour la francophonie

Je suis très heureuse de vous présenter aujourd'hui la *Grande grammaire du français*, ouvrage collectif que j'ai eu la chance de diriger avec Danièle Godard, Antoine Gautier et Annie Delaveau. Je vous présenterai le projet, les enjeux du livre, en particulier pour la francophonie, et Antoine vous dira quelques mots ensuite de la version numérique.

### 1. Un projet de 20 ans

Pourquoi une nouvelle grammaire du français ? Depuis les messieurs de Port-Royal jusqu'à Maurice Grevisse, Martin Riegel et Marc Wilmet, en passant par la somme de Damourette et Pichon, les grammaires savantes ne manquent pas. Il s'agissait pour nous de faire le point sur le français d'aujourd'hui, avec les outils d'aujourd'hui, c'est-à-dire de réunir les travaux dispersés et les connaissances accumulées par les linguistes.

Le CNRS, en effet, il y a près de 20 ans, avait constaté une lacune : des grammaires en plusieurs volumes paraissaient dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle pour différentes langues européennes comme l'italien, l'espagnol, le roumain, le portugais ou le néerlandais. Mais le français manquait à l'appel. C'est pourquoi nous avons constitué un cahier des charges et réuni une équipe internationale de 59 spécialistes, des linguistes de France, Belgique, Suisse, Canada mais aussi du Brésil, de Suède, d'Israël ou des Pays-Bas, partout où on étudie le français. Il s'agissait de dresser d'un état des lieux de la langue contemporaine, en France mais aussi hors de France, puisque la majorité des francophones vit aujourd'hui en dehors de l'Hexagone.

Ce n'est pas un dictionnaire ; ce n'est pas un répertoire de fautes à éviter. La matière n'est pas organisée par ordre alphabétique mais en 20 grands chapitres, tel que l'adjectif, le nom mais aussi la négation, la ponctuation ou la forme sonore des énoncés. Car nous parlons de l'écrit et de l'oral. Notre ouvrage est axé sur le français tel qu'il est parlé et écrit aujourd'hui sur les 5 continents; nous avons bcp d'exemples de français de France mais aussi de Belgique, de Suisse, du Luxembourg, du Liban, du Canada, de l'Océan Indien, de certains pays d'Afrique, nous nous sommes fixé une borne chronologique : le français depuis 1950 mais aucune limite géographique, et cette ambition explique en partie la durée du projet.

Ce n'est pas non plus une encyclopédie, au sens où l'on juxtaposerait plusieurs points de vue et plusieurs théories. Non, tout est rédigé dans un cadre unique, avec une grande unité de style, et de méthode, notre editrice y a veillé. Elle nous en fait tout fait réécrire, ce qui fait qu'au lieu de 10 ans, le projet a duré près de 20 ans !

C'est un ouvrage international et c'est un ouvrage scientifique. Observer l'usage n'est pas évident, il ne suffit pas de noter telle phrase lue ou entendue. C'est le métier des linguistes de savoir si tel mot ou telle construction est rare ou fréquent, ancien ou nouveau. C'est un travail scientifique, où il s'agit d'identifier des emplois et de les quantifier. Nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur de grosses bases de données écrites et orales.

Quelles sont nos sources ? Nous nous distinguons d'une certaine tradition grammaticale depuis Bescherelle ou Grevisse qui vise essentiellement la langue des « bons » auteurs, et qui se limite à la France ou à l'Europe. Nous voulons décrire et expliquer, non seulement la langue littéraire, mais aussi le français « ordinaire », ou « le français tout court », ou le français « de référence » au sein de la francophonie.

Notre ouvrage s'appuie sur 30 000 exemples écrits et oraux, postérieurs à 1950. Certains sont des exemples forgés illustrant une construction possible (*mon chien*), ou impossible (*\*chien mon*). Les exemples sourcés sont issus d'une quarantaine de grands corpus. Pour l'écrit, environ la moitié proviennent d'ouvrages de littérature et de sciences humaines, mais aussi des médecins, des avocats, des présidents, et même le roi des Belges, qui nous permet d'illustrer l'abandon du *nous* de majesté. L'autre moitié provient de journaux et sites variés. Pour la littérature, nous citons des écrivains français

mais aussi d'autres pays francophones. Grand écrivain suisse, Albert Cohen imagine dans *Le livre de ma mère*, si Roméo avait eu le nez coupé : [Trente grammes de viande de moins], [et l'âme de Juliette n'éprouve plus de nobles émois]. [Trente grammes de moins] [et c'est fini]. Illustre les coordinations de phrases sans verbe.

Nous n'avons pas d'exemples de Senghor, malheureusement, mais de Bigaro Diop, pour le Sénégal, Amadou Hampate Bâ pour le Mali, Mehdi Charef pour l'Algérie, et aussi de Fanon, de Césaire dans *Une Tempête*, pour illustrer l'imparfait du subjonctif *Plût au ciel que vous l'avez mieux mérité !* de Patrick Chamoiseau dans *Texaco* pour illustrer l'emploi de *quiconque* : *les requins noirs invendables à quiconque* (même au pire des athées)

Certains auteurs sont morts, mais beaucoup sont vivants, tels Marie Ndaye, Jean Echenoz, Annie Ernaux, Alexandre Jardin, Amine Maalouf ou Patrick Modiano. Nous évitons les traductions, mais accueillons des auteurs bilingues, comme Kessel, Gary ou Kundera.

Comment présenter des données si hétérogènes ? Ces exemples ne sont pas tous mis sur le même plan. Chacun est annoté selon plusieurs critères : la source, s'il en a une, mais aussi le jugement des locuteurs (acceptable (*mon chien*), inacceptable (*\*ma chien*), difficilement interprétable (*#Il est venu et moi non plus.*), ou variable, c'est-à-dire qui n'est pas accepté par tous les locuteurs, par exemple *%J'ai personne vu*, au lieu de *J'ai vu personne*, qu'on entend en Suisse et dans le Jura, sur le modèle de *j'ai rien vu*.

Comme beaucoup d'autres langues, le français offre au moins deux types de variation, sociale et régionale, ce qu'en linguistique, on appelle parfois *registre* et *dialecte*. Chacun a accès à plusieurs registres (vous ne parlez pas de la même façon chez vous et au bureau), mais pas forcément à plusieurs dialectes, cela dépend d'où vous venez et où vous avez vécu. Par exemple, vous utilisez plusieurs formes pour désigner un véhicule personnel, *automobile* (*auto*), un peu désuet, *voiture* le plus courant, *bagnole*, familier et *caisse*, argotique. Nous parlons de registre formel ou informel. Pour les constructions aussi, on peut considérer que la question : *Viens-tu ?* un peu formelle, *Est-ce que tu viens ?* plus ordinaire et *Tu viens ?* un peu familière. L'autre type de variation est régionale : au Québec, on entend aussi *%char*, pour voiture, et pour la question *%Tu viens-tu ?* avec la particule *-tu* invariable, mais si vous n'êtes jamais allé au Québec, vous ne les connaissez pas.

Quel est le public visé ? Les enseignants de français langue première ou langue seconde, les étudiants, avec des références et des bibliographies commentées, mais aussi le grand public cultivé. D'où le choix d'un éditeur généraliste, Actes Sud, qui a beaucoup travaillé pour rendre le texte plus accessible, avec une très belle maquette, des encadrés récapitulatifs au début de chaque section, 500 tableaux et figures.

Notre ouvrage offre ainsi un double niveau de lecture, avec pour les spécialistes, des passages en retrait (entre un tiers et un quart), et pour les autres un glossaire de 600 termes, 51 fiches, et des tables de correspondance avec les terminologies scolaires. Et pour ceux qui ne peuvent pas acheter ou stocker l'ouvrage, une édition en ligne, sur abonnement, à laquelle on peut accéder avec son téléphone.

## 2. La prise en compte de l'oral

Notre ouvrage est original car il prend en compte l'oral. Pourquoi intégrer l'oral ? Si l'on n'a pas coutume d'associer oral et grammaire c'est parce qu'on confond souvent grammaire et orthographe.

Parfois aussi, on le considère comme une version appauvrie ou dégradée de l'écrit. Si la grammaire est l'art de combiner des mots en phrases qui ont un sens, et les phrases en discours cohérents, il y a une grammaire de l'oral parce qu'il y a des mots, des phrases et des discours à l'oral. La segmentation en phrases n'est pas toujours aisée à l'oral, et la prise en compte de la forme sonore est importante. Dans un exemple comme : *Non, je suis pas née dans la région de Toulouse, en fait je suis née au Portugal.* (issu de nos corpus), la présence d'un mouvement mélodique montant sur la syllabe finale de *Toulouse* indique une frontière de groupe intonatif. *En fait* doit donc être regroupé avec la seconde phrase, et non avec la première.

C'est pourquoi la version en ligne permet l'écoute des sons, ce qui en fait la première grammaire « parlante ».

Les exemples oraux (transcrits pour la version papier, audibles dans l'édition en ligne) sont issus de radios et de télévisions françaises et étrangères, mais aussi de chansons, de sketches, de dialogues de films, et surtout de grands corpus de conversations et d'entretiens enregistrés et transcrits par des linguistes, par exemple à Montréal dès les années 60, à Orléans à partir des années 70, jusqu'au Corpus d'Etudes du français contemporain, ou du français parlé au Québec (Sherbrooke) au 21<sup>e</sup> siècle, ce qui permet d'étudier aussi les évolutions des 50 dernières années; et ces bases de données étaient annotées, donc nous pouvions chercher directement des constructions comme les adjectifs épithètes ou les subordinées relatives.

La plupart des règles de grammaire s'entendent à l'oral. D'une certaine façon, l'enfant les connaît avant d'apprendre à lire et à écrire. On dit *mon chien* et non \**chien mon* : le déterminant précède le nom et s'accorde avec lui, on ne dit pas *ma chien*, c'est une règle robuste.

Et on peut tester certaines règles d'accord à l'oral. Par exemple, comment écrivez-vous *Tu as une de ces chance !* avec ou sans -s ? Vous pouvez tester avec un nom qui fait entendre la différence entre singulier et pluriel *J'avais un de ces mal de tête !* et pas *un de ces maux de tête !* Cela montre qu'à côté de *un de ces* partitif (*un de ces films qui font 1 million d'entrées*), s'est figé *un de ces* comme déterminant intensif ou émotif, et que c'est devenu un déterminant singulier.

Pour l'accord en genre également, on lit souvent que le masculin l'emporte sur le féminin. Là aussi on peut tester avec un adjectif qui fait entendre la différence de genre : dites-vous *différentes villes et villages* ou *différents villes et villages* ? L'accord au masculin est vraiment difficile. On ne le trouve pas dans les corpus, et s'il l'on fait une enquête avec des questionnaires en ligne, les réponses sont très claires, c'est le féminin qui l'emporte, ce qui a été pour nous une découverte. Il y aurait donc, comme en latin, deux règles à enseigner : l'accord au masculin (pour l'attribut), et l'accord de proximité ou de voisinage, pour l'épithète, qui existait à l'époque classique et qui est resté vivant avant le nom.

Notre but est aussi de contribuer à renouveler l'enseignement de la grammaire, à revoir certaines notions ou certaines règles pour mieux les enseigner

La prise en compte de l'oral nous conduit à élargir la notion de phrase pour inclure les énoncés sans verbe s'ils comportent un sujet, comme *Tous* dans *Tous en scène !* ou *ce diner* dans *Quel plaisir, ce diner !* A prendre aussi en compte les sujets redoublés qui sont parfois condamnés par les puristes. Cela fait longtemps qu'on dit *Moi je*, à côté de *je*, et *Nous, on* à côté de *nous*, même si ces formes sont plus complexes. En effet, *Ils sont fous ces Romains !* pour citer Goscinnny, n'a pas du tout le même effet que *Ces Romains sont fous !* La dislocation permet l'expressivité, en mettant la qualité (ou le défaut) en premier, et suit une tendance plus générale à ce que le sujet soit pronominal à l'oral, surtout s'il y a un complément.

La prise en compte de l'oral conduit aussi à une nouvelle analyse de la négation, puisque *ne* est en diminution depuis au moins le XIX<sup>e</sup> siècle, a quasiment disparu à l'oral au Québec, environ 10-15% en conversation en région parisienne, et pas davantage dans les SMS. Son omission est tellement courante qu'il est difficile de la considérer comme une faute, et elle s'explique par l'évolution de la langue. En ancien français, *ne* suffisait à exprimer la négation, puis s'est accompagné de mots comme *pas*, *rien* ou *jamais*, et maintenant ce sont eux qui sont devenus négatifs, et ils suffisent dans une phrase sans verbe : *Pas un chat. Personne à l'horizon. Ne seul* est le plus souvent explétif (*avant qu'il ne parte, je crains qu'il ne pleuve*), mis à part quelques emplois résiduels négatifs (*je ne puis, je n'ose*). Avec *pas*, *ne* marque ce sur quoi porte la négation, pour distinguer par exemple *Il ne sait pas parler.* et *Il sait ne pas parler.* (= il sait se taire), quand il y a deux verbes, ce qui est rarement nécessaire dans une phrase simple, puisque le plus souvent la négation porte sur toute la phrase. Utiliser *ne* est donc une règle pour l'écrit formel, et pas forcément pour les échanges spontanés.

Doit-on inverser le sujet dans les questions ? Selon l'Académie française « Cette règle ne souffre aucune exception. » Pourquoi exclure *Tu viens ?* plus fréquent que *Viens-tu ?* Les questions avec mot interrogatif en fin de phrase (*On va où ?*), sans inversion, sont devenues majoritaires à l'oral (sans influence de l'anglais). Et *Tu sais quoi ?* qui annonce une continuation, n'a pas le même emploi que *Que*

*sais-tu ?* qui est une question véritable. Dans d'autres cas, cette inversion n'est pas possible.: *Est-ce que je sors le chien ? Est-ce que je prends du pain ? \*Sors-je ? \*Prends-je ?*

C'est toute la richesse du français de permettre plusieurs formes interrogatives, Pour le Québec, outre la particule *-tu*, nous citons Michel Tremblay *Comment c'qu'y va, Bobby ?* dans *Bonjour là, bonjour*. Nous voudrions rendre plus vivant l'enseignement de la grammaire, qui est parfois prisonnier de règles un peu désuètes, et souvent déconnecté des usages actuels de la langue. Ils sont à distinguer des vraies erreurs, que peuvent faire les enfants ou les apprenants. Certaines de ces « règles » normatives devraient être prises pour des conseils de style, un peu comme des règles de politesse, donc enseigner la diversité des registres, plutôt que la peur de la faute.

Pourquoi l'oral ? Aussi parce que c'est à l'oral que se manifeste le plus la variation régionale, parce qu'à l'écrit, les ouvrages publiés des auteurs francophones sont souvent normés par leurs éditeurs parisiens.

### 3. L'enjeu pour la francophonie

La variation régionale est souvent mieux acceptée pour la prononciation et pour les mots que pour les constructions, en tout cas mieux documentée. Certains sont fiers de leur accent ou de leurs régionalismes, alors que pour les constructions, les variantes sont souvent considérées comme des fautes et engendrent ce qu'on appelle l'insécurité linguistique.

Face à la grande diversité d'usages, on peut se demander s'il s'agit toujours de la même langue. Donc grammaire du français ou grammaire des français ? Nous n'avions pas d'a priori au départ, et après ce grand panorama de 2600 pages, nous concluons que les mêmes catégories grammaticales, les mêmes fonctions syntaxiques, les mêmes structures, bref la même grammaire permet de rendre compte du grand système de la langue et de ses variations.

Si les accents ou le vocabulaire nous séparent, ce qui nous réunit c'est la syntaxe.

Prenons l'exemple des expressions verbales figées, qui semblent a priori très liées au contexte national et culturel. Nous montrons que 80% des expressions sont communes, entre France, Belgique, Suisse et Québec, et que les autres étaient très proches, souvent sur le même moule. *Ça va pas la tête !* à côté de % *Ça va pas le chalet !* en Suisse, *On n'est pas sorti de l'auberge.* à côté de % *On n'est pas sorti du bois,* au Québec.

Les mêmes tendances se retrouvent, par exemple la perte du *ne*, partout, plus avancé au Québec, un peu moins en Belgique. Et souvent une même variante se retrouve à plusieurs endroits de la francophonie, par exemple *septante* et *nonante*, logiques sur le modèle de cinquante et soixante, en Belgique et en Suisse, mais aussi au Congo ou au Rwanda. L'alternance entre *moins grand/ manger moins*, sur le modèle de *plus grand, manger pluS*, s'entend dans le Sud-ouest (Bordeaux Toulouse), mais aussi aux Antilles, à la Réunion et à Maurice.

*Ça fait mes enfants rire*, au lieu de *Ça fait rire mes enfants*, s'entend au Québec (où l'on dit que c'est une influence de l'anglais), aux Antilles (où l'on dit parfois que c'est une influence du créole) mais aussi en Bretagne ; c'est en fait un usage ancien sur le modèle de *laisser* qui permet les deux ordres : *laisser les enfants dormir, laisser dormir les enfants*

L'enjeu est ainsi de permettre à chacun de se réapproprier sa langue, en montrant les vraies règles, les règles robustes, et leurs variantes, car la grammaire offre plus de souplesse que ce que veulent faire croire les puristes.

A rebours des discours déclinistes, cet ouvrage montre la vitalité du français : le nombre de francophones ne cesse d'augmenter dans le monde, on n'a jamais autant écrit en français, songeons aux milliards de mails et de SMS échangés chaque jour, et auxquels la GGF consacre toute une section. Car la langue ne se réduit pas aux auteurs classiques, ce n'est plus la langue de Molière, c'est la langue de chacun et chacune d'entre nous, et c'est heureux.